



CAPD du 14 septembre 2012

Déclaration du Snudi FO

Monsieur le Directeur Académique,

Dans votre circulaire de rentrée 2012-2013, vous déclarez que cette rentrée s'effectue dans un contexte de « refondation de l'école ».

Force ouvrière continuera de porter, en toute indépendance, les revendications des personnels, de défendre nos conditions de travail et notre statut de fonctionnaire d'état.

Vous utilisez dans cette circulaire, Monsieur le Directeur Académique, à de nombreuses reprises, le terme de « contrat ». Nous rappelons que la mission d'enseignement et de transmission des connaissances par les enseignants est définie dans le cadre de programmes nationaux et d'un statut national et non dans le cadre de contrat (d'objectif ou autre).

Vous évoquez « l'amélioration des acquis scolaires et une plus grande égalité dans la réussite des élèves ».

Chacun le souhaite. Néanmoins, comment évoquer cela sans tenir compte de la situation de rentrée, la pire que nous ayons vécue depuis de nombreuses années, avec 29 postes en moins pour plus de 1100 élèves en plus, des écoles maternelles à plus de 31 de moyenne, des écoles élémentaires à près de 27 de moyenne, les RASED décimés avec 76 postes en moins, tous les postes d'intervenants en langues supprimés...

Pour le Snudi FO, le compte n'y est pas et nous continuerons d'intervenir pour tous les cas d'école non-réglés.

Cette CAPD est convoquée pour examiner les affectations de nos collègues et les mutations inter-départementales.

Cette situation de rentrée a bien évidemment des incidences dans les deux cas et nous y reviendrons lors de cette CAPD.

Enfin, pour cette rentrée que vous déclarez vous-même sous le signe de la concertation, nous vous demandons, une nouvelle fois, de répondre aux questions que nous vous avons transmises et de revoir l'interprétation que vous faites de l'article 5 du règlement intérieur de cette CAPD qui est la cause du refus unanime par les organisations syndicales de voter ce règlement intérieur.